

## CONSEIL D'ADMINISTRATION VISIO

**MERCREDI 13 JANVIER 2021 - 19H00/20h30**

<b>Membres présents</b>	AVELOT Maryvonne, BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, BOULEMAR Brigitte, BUSSIERE Anne, CHABANNES Emmanuel, CORDIER Yves, DE JAEGHERE Laurence, DESMET Joelle, DIZIER Severine, DUPONT Anne-Charlotte, EDELGA Fanny, FALL Maimouna, GAUTHIER Valerie, GEFFROY Séverine, GOSSE Cedric, GROSSETETE Catherine, HAY Nicolas, KIRCHEN Fatima, LEGRAND Christophe, LEHAIR Agnes, LEROY Jacques, MENTRE Loic, MERLE Audrey, MOUSSEL René, PARIS Jerome, PIVETEAU Brice, POAS Apolline, PRIVAT Emmanuel, SAEZ Eric, SERRANO Didier, VIALAT Jean Philippe.
<b>Invités</b>	LAPARADE Jacques, LESCURE Philippe, PITON Jean Louis
<b>Invités à titre consultatif</b>	BRAHIM Narjess, ERAUD Alec, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT JEAN Bernard
<b>Absents/ excusés</b>	

\*\*\*\*\*

Conformément aux dispositions prévues par les statuts fédéraux adoptés par l'AGE du 28 octobre 2017 :

- 2.3.1.3.3. *Le Conseil d'Administration est présidé par le Président de la F.F.TRI. et ne délibère valablement que si le tiers au moins de ses membres est présent.*
- 2.3.1.3.4. *Le Conseil d'Administration délibère, sauf dispositions particulières, à la majorité des présents. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.*
- 2.3.1.2.5. *Les fonctions des administrateurs prennent fin :*  
(...)
  - *Par anticipation de manière individuelle :*  
(...)  
*Lorsque l'intéressé ne remplit plus les conditions d'éligibilité applicables ;*  
*Si l'intéressé a, sans excuse valable, manqué trois séances consécutives du Conseil d'Administration de la F.F.TRI..*  
*Dans ces conditions, et hors cas de décès mettant automatiquement fin au mandat, il est déchu de son mandat par constat du Conseil d'Administration.*

Plus du tiers des membres du Conseil d'Administration (CA) étant présent, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants.

\*\*\*\*\*

<b>1. Allocution du Président</b>	<b>2</b>
<b>2. Vérification des licences 2021 / déchéance de mandat</b>	<b>3</b>
<b>3. Election du BE</b>	<b>3</b>
3.1. Poste de Secrétaire Général	4
3.2. Poste de Trésorier Général	4
3.3. Postes de Vice présidents	5
3.4. Délégation de la compétence disciplinaire	5
<b>4. Organisation interne : création et utilisation des adresses email FFTRI pour l'ensemble du CA</b>	<b>6</b>
<b>5. Attribution de la qualité de Président honoraire à Philippe LESCURE</b>	<b>6</b>
<b>6. Nomination des Présidents de commission / chargés de mission</b>	<b>7</b>
6.1. Commissions Nationales	7
6.2. Chefs de Pôles	7
6.3. Cabinet du Président	7
<b>7. Calendrier des réunions du 1er trimestre</b>	<b>8</b>
<b>8. Covid - impact et tableaux de synthèse du ministère</b>	<b>8</b>
<b>9. Informations et questions diverses</b>	<b>8</b>

## 1. Allocution du Président

Le Président Cédric Gosse souhaite la bienvenue aux participants, aux invités et présente ses vœux pour l'année 2021. Il dresse un bref bilan des activités menées depuis le début du mandat le 04 janvier dernier (rencontre avec le personnel fédéral, les cadres techniques nationaux, travaux sur l'organisation et le fonctionnement de la fédération, rendez-vous institutionnels : CNOF, Ministère des Sports, COJO PARIS 2024...).

Il rappelle les **deux priorités** avant l'Assemblée Générale Fédérale du 17 avril 2021 :

- **la transformation du programme en projet fédéral en associant les acteurs** (feuille de route, lettres de missions, objectifs...) dont l'enjeu est d'avoir une fédération plus proche et au service des clubs, une fédération qui continue son développement en faisant preuve de réactivité et une fédération performante. Il rappelle l'enjeu que constitue Paris 2024. Il souhaite que la fédération reste exemplaire et attachée aux principes éthiques.
- **la construction du budget fédéral dans un contexte particulier** avec deux orientations principales : avoir un budget de relance et non de résignation et associer les acteurs en engageant un débat budgétaire où le CA sera associé, au même titre que les Présidents de ligues et la Direction Technique Nationale.

## 2. Vérification des licences 2021 / déchéance de mandat

Conformément aux dispositions prévues par l'article 1.4.3. des statuts, "chaque élu doit disposer d'une licence en cours de validité, et ce au moment de son dépôt de candidature et chaque année pendant toute la durée de son mandat. En cas de non renouvellement de licence avant la date de fin de validité, il est déchu de son mandat électif sur constat de l'instance dirigeante de l'organe concerné."

Tous les membres du CA disposent bien d'une licence 2021 validée avant le 31/12/2020.

## 3. Election du BE

Conformément aux dispositions prévues par les articles 2.3.2.1.2. et 2.3.2.2.1. des statuts, le Bureau Exécutif

- "est présidé par le Président de la F.F.TRI. qui peut arrêter toute forme d'organisation interne ainsi que les fonctions qui s'y rattachent."
- "est composé de dix membres, dont le Président de la F.F.TRI., le Secrétaire Général et le Trésorier Général."

Les fonctions arrêtées par le Président Cédric GOSSE sont les suivantes :

- **1 Secrétaire Général**
- **1 Trésorier Général**
- **7 Vice Présidents**

### Rappels réglementaires :

- les membres du BE sont élus au scrutin secret à la majorité absolue des suffrages exprimés
- La représentation de chaque sexe au sein du BE est garantie en attribuant une proportion minimale de 40 % des sièges, soit 4 sièges, aux personnes de chaque sexe
- Les dispositions de l'alinéa 2.2.10 relatives aux incompatibilités avec la fonction de la Présidence de la F.F.TRI. et aux conséquences de celles-ci sont également applicables aux fonctions des membres de l'ensemble du BE :
  - Président d'une ligue régionale (sauf si démission dans les 15 jours suivant son élection au BE, la démission devant être effective dans les 3 mois suivant son élection)
  - Président d'un comité départemental (sauf si démission dans les 15 jours suivant son élection au BE, la démission devant être effective dans les 3 mois suivant son élection)
  - Président d'une association sportive affiliée à la F.F.TRI. (sauf si démission dans les 15 jours suivant son élection au BE, la démission devant être effective dans les 3 mois suivant son élection)

### 3.1. Poste de Secrétaire Général

Le Président Cédric GOSSE propose la candidature de Didier SERRANO au poste de Secrétaire Général et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se présentant les membres du Conseil d'Administration passent au vote :



#### Election du Secrétaire Général ou de la Secrétaire Générale

##### Scrutin secret

Votants	31	SERRANO Didier	30	Unanimité
Votes	31			
Exprimés	30			
Majorité absolue	16			
Abstention	0			
Blanc	1			

**Didier SERRANO est élu Secrétaire Général à l'unanimité.**

### 3.2. Poste de Trésorier Général

Le Président Cédric GOSSE propose la candidature de Joëlle DESMET au poste de Trésorière Générale et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se présentant les membres du Conseil d'Administration passent au vote :



#### Election du Trésorier Général ou de la Trésorière Générale

##### Scrutin secret

Votants	31	DESMET Joëlle	28	Unanimité
Votes	31			
Exprimés	28			
Majorité absolue	15			
Abstention	1			
Blanc	2			

**Joëlle DESMET est élue Trésorière Générale à l'unanimité.**

### 3.3. Postes de Vice présidents

Le Président Cédric Gosse propose les candidatures suivantes aux postes de vice-présidentes et vice-présidents :

- CORDIER Yves
- DUPONT Anne Charlotte
- DE JAEGHERE Laurence
- GEFFROY Christine
- LEGRAND Christophe
- MENTRE Loic
- SAEZ Eric

et demande s'il y a d'autres candidats. Aucun autre candidat ne se présentant les membres du Conseil d'Administration passent au vote :



#### Election des 7 Vice Présidents et Vice Présidentes

##### Scrutin secret

Votants	31	CORDIER Yves	28	Unanimité
Votes	31	DUPONT Anne-Charlotte	28	Unanimité
Exprimés	28	DE JAEGHERE Laurence	28	Unanimité
Majorité absolue	15	GEFFROY Christine	28	Unanimité
Abstention	3	LEGRAND Christophe	28	Unanimité
Blanc	0	MENTRE Loic	28	Unanimité
		SAEZ Eric	28	Unanimité

***CORDIER Yves, DUPONT Anne Charlotte, DE JAEGHERE Laurence, GEFFROY Christine, LEGRAND Christophe, MENTRE Loic et SAEZ Eric sont élus vice-présidentes et vice-présidents à l'unanimité.***

### 3.4. Délégation de la compétence disciplinaire

Conformément au règlement intérieur (2.2.1.), "Les attributions du Président en matière disciplinaire peuvent être déléguées à un Vice-Président, dénommé Vice-président délégué aux affaires disciplinaires, qu'il désigne directement."

**Le Président Cédric GOSSE désigne Loic MENTRE, Vice Président délégué aux affaires disciplinaires.**

## 4. Organisation interne : création et utilisation des adresses email FFTRI pour l'ensemble du CA

- Afin de faciliter les échanges avec les membres du CA
- Afin de faciliter l'utilisation des outils collaboratifs Google (agenda, documents partagés...)
- Afin de sécuriser l'accès aux documents et aux diverses coordonnées que nous pourrions partager
- Afin de valoriser l'image fédérale

Tous les membres du CA ont été dotés d'une adresse email "professionnelle" ...@fftri.com. A partir du 14 janvier 2021, toutes les correspondances seront adressées sur les boîtes emails....@fftri.com.

## 5. Attribution de la qualité de Président honoraire à Philippe LESCURE

Conformément aux dispositions prévues par l'article 2.3.1.1.3. des statuts, le Conseil d'Administration "peut attribuer les qualités de membre bienfaiteur, d'honneur ou de président honoraire". Le Président Cédric GOSSE propose au CA d'attribuer la qualité de "Président honoraire" à Philippe LESCURE qui a exercé les fonctions de Président de la F.F.TRI. de 2001 à 2020.

Les membres du Conseil d'Administration passent au vote :

 Proposition d'attribution de la qualité de "Président honoraire" à Philippe LESCURE qui a exercé les fonctions de Président de la F.F.TRI. de 2001 à 2020

Scrutin secret

Votants	32
Votes	32
Exprimés	31
Majorité simple	
Pour	(100,0 %) 31
Contre	(0,0 %) 0
<b>Unanimité</b>	
Abstention	0
NPPV	1

**La proposition est validée à l'unanimité.**

## 6. Nomination des Présidents de commission / chargés de mission

### 6.1. Commissions Nationales

Conformément aux dispositions prévues par l'article 2.4.1. des statuts :

- Le Président décide de la création de toute commission, comité, groupe de travail, fonction de chargé de mission pour encadrer un aspect particulier de la Fédération.
- Le Président peut supprimer toute commission, comité, tout groupe de travail, toute fonction de chargé de mission après avis consultatif du Bureau Exécutif.
- le Président nomme les Présidents de Commissions, Comités et les Chargés de Missions (il peut mettre fin à leur fonction après avis consultatif du Bureau Exécutif)
- le Président nomme les membres des Commissions, Comités sur proposition de leurs présidents
- Les membres des Commissions, Comités et les Chargés de Missions peuvent ne pas être membres du Conseil d'Administration de la F.F.TRI.. Toutefois, chaque Commission ou Comité, exception faite de la commission de surveillance électorale, du comité d'éthique et de déontologie, et des commissions disciplinaires, comprend :
  - un membre au moins du CA désigné par le Président, est membre de droit.
  - un membre est proposé par le DTN.
- Exception faite de la commission de surveillance des opérations électorales et des commissions disciplinaires, chaque commission ou comité est composé de **quatre membres au minimum**.

Le Président Cédric GOSSE informe les membres du CA des nominations suivantes :

- **Commission Nationale d'Arbitrage : Dominique Sagary**
- **Commission Nationale de Discipline : Philippe Lescure**
- **Commission Nationale de Discipline d'Appel : Jean Charrier**
- **Commission Nationale Financière : Alain Courpron**
- **Commission Nationale Médicale : Anne Charlotte Dupont**
- **Commission de Surveillance des Opérations Électorales : Florence Gauthier**

Pour rappel :

- **Comité d'Éthique de Déontologie et de Citoyenneté : Bertrand Meyer**

### 6.2. Chefs de Pôles

Le Président Cédric GOSSE informe également les membres du CA de la création de 5 Pôles et de la nomination de Chefs de Pôles :

- **Développement et Service au Clubs : Daniel Boissière**
- **Haut Niveau : Yves Cordier**
- **Responsabilité Sociale : Agnès Lehair**
- **Territoires : Jean Philippe Vialat**
- **Vie Sportive : Gérald Fortuit**

### 6.3. Cabinet du Président

Le Président Cédric GOSSE présente la composition de son cabinet :

- **Directeur : Bernard Saint-Jean**
- **Directeur Adjoint : Dominique Frizza**
- **Conseillère : Anne Bussière**

## 7. Calendrier des réunions du 1er trimestre

Le calendrier des réunions du 1er trimestre est présenté :

11-janv.-21	19h-20h15	Formation CA	OK	Visio	Formation élus
13-janv.-21	19H-21H	CA	OK	Visio	Nominations BE, Missions, Commissions
18-janv.-21	19H-21H	BE	OK	Visio	Débat Budgétaire - Préparation Budget + autres points
20-janv.-21	18H30-20H	Formation CA	OK	Visio	Formation élus
25-janv.-21	19H-21H	BE	OK	Visio	Point Budget
26-janv.-21	19H-20H15	Formation CA	OK	Visio	Formation élus
27-janv.-21	19H-21H	CA	OK	Visio	Nominations, Missions, Commissions
1-févr.-21	19H-21H	BE	OK	Visio	A confirmer - OJ à déterminer
2-févr.-21	19H-20H15	Formation CA	OK	Visio	Formation élus
8-févr.-21	19H-21H	BE	OK	Visio	A confirmer - OJ à déterminer
9-févr.-21	19H-20H15	Formation CA	OK	Visio	Formation élus
10-févr.-21	19H-21H	CA	OK	Visio	Débat Budget
15-févr.-21	19H-21H	BE	OK	Visio	A confirmer - OJ à déterminer
16-févr.-21	19H-20H15	Formation CA	Ok	Visio	Formation élus
23-févr.-21	19H-20H15	Formation CA	Ok	Visio	Formation élus
1-mars-21	19H-21H	BE	OK	Visio	A confirmer - OJ à déterminer
17-mars-21	19H-21H	BE	Ok	Visio	Arrêté des comptes / OJ AG
27-mars-21	Présentiel	CA	OK	?	Arrêté des comptes / OJ AG / Projet de Budget 2021
5-avr.-21	19H-21H	BE	OK	Visio	A confirmer - OJ à déterminer
17-avr.-21	Présentiel	AG	OK	Valence ?	AG annuelle

## 8. Covid - impact et tableaux de synthèse du ministère

Benjamin MAZE, DTN, présente les mesures spécifiques au sport prévues par le décret no 2020-1624 du 19 décembre 2020 relatif aux mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire. ([lien vers le décret](#)).

Les tableaux de synthèse de déclinaison des décisions sanitaires pour le sport sont régulièrement actualisés par le ministère des sports sur son site internet :

<https://www.sports.gouv.fr/accueil-du-site/article/application-des-decisions-sanitaires-pour-le-sport-a-partir-du-12-janvier>

## 9. Informations et questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses.

Le Président Cédric GOSSE clôture la séance et remercie les membres du Conseil d'Administration pour leur participation.

\*\*\*\*\*

**Cédric GOSSE**  
*Président*

**Didier SERRANO**  
*Secrétaire Général*